



# PROCES-VERBAL

## COMITE DIRECTEUR

---

Réunion du : **11 Mars 2019**  
à : **18h00 au siège du District du Loiret de Football – 16 Avenue des Droits de l’Homme 45000 ORLEANS**

---

Présidence : **Bernard BOURILLON**

---

Présents : Magali DE BONNEFOY - Didier DE MARI - Alain DESOEUVRES - Chantal FOUGERET - Daniel GASNIER - Daniel GIRAUD - Bernard JAHIER - Benoit LAINE – Philippe MANSO - Jean-Paul MARCHAL - Patrick MINON - Serge THOMAS - Alain THILLOU

---

Excusés : Michel CASSEGRAIN - Michel LALUQUE - Ghislain MARTIN - Marc MAUFROY

---

Non excusé : Sébastien JOUBERT

---

Assistent à la séance : Jean-Luc MATHIEU - Dominique GAUTHIER - Dominique CHARBONNEAU - Sébastien VERYEPE

---

### **1) ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR DU 21/01/2019 ET DU BUREAU DIRECTEUR DU 05/03/2019**

Aucune remarque n'étant formulée, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

### **2) CIVILITES**

#### Décès

Le Comité Directeur,

- informé des décès de Jacques Mazzuca, Maire Adjoint chargé des Sports de la ville de Saran et de Paulette Brinon, maman de Denis Brinon, ancien membre du Comité Directeur du District du Loiret de Football et de Pascal Fournier, arbitre du District du Cher,  
→ présente à leur famille ses sincères condoléances et les assure de toute sa sympathie.

## Remerciements

Lycée Joseph Fourier d'Auxerre (dans lequel Joan Fever, jeune arbitre du District, réalise son cursus scolaire au sein de la filière arbitrage) pour l'aide financière apportée au titre de sa participation à un événement international à Dubaï – pris note.

## Vœux

Le Comité Directeur adresse ses vœux de prompt rétablissement à Jean-Louis Rames Langlade.

## Félicitations

Le Comité Directeur adresse ses plus vives félicitations à Anthony Junges pour sa désignation en qualité d'arbitre lors du match de ¼ finale de la Coupe Gambardella Crédit Agricole : Girondins Bordeaux / RC Lens.

### **3) COMMUNICATIONS DU PRESIDENT**

#### **❖ Informations des Instances**

##### **- Conseil Départemental**

Renouvellement de la subvention de fonctionnement de la part du Conseil Départemental au titre de l'année 2019 pour un montant identique à celui versé l'année dernière : 29.900 € - remerciements.

#### **❖ Informations Fédérales**

##### **- Procès-verbaux des réunions du Bureau Exécutif de la L.F.A. des 14/12/2018 et 11/01/2019**

Pris note.

##### **- Procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif de la F.F.F. du 25/01/2019**

Pris note.

##### **- Modification des dossiers médicaux des arbitres de Ligue et de District**

La Commission Fédérale Médicale et l'Association des Médecins Fédéraux Régionaux du Football ont acté une modification majeure concernant le protocole cardiologique à effectuer par les arbitres lors de la constitution de leur dossier médical.

Cette actualisation concerne uniquement la partie « Examen Cardiologique » en page 3 du dossier et porte sur :

- l'harmonisation des examens pour les femmes et les hommes
- la nature et la fréquence des examens à effectuer en fonction de l'âge et des facteurs de risque.

Le District informera ses arbitres de ces nouvelles dispositions via la CDA.

Les référents arbitres des clubs seront également informés par l'intermédiaire de la CDPA.

- Réglementation fédérale : désignations d'un arbitre sur plusieurs matches

Précision apportée par la FFF en termes de réglementation fédérale médicale sur les désignations consécutives des arbitres sur une courte période.

L'information a été communiquée à la CDA.

- Opération « Clubs 2 étoiles »

Mise en place par la FFF dès le mois de février d'une opération au bénéfice des clubs pour célébrer le titre de champions du monde, financée à hauteur de 10 millions d'euros, portant sur :

- la formation permettant de ne plus limiter le nombre de formations auxquelles il est possible de s'inscrire et de mettre en place une quasi gratuité des modules de base grâce à la possibilité de cumul de ces bons ;
- une dotation en matériel qui s'adressera aux plus petits clubs, pour les aider à accueillir au mieux leurs licenciés, et aux clubs formateurs qui travaillent pour l'avenir de notre football :
  - . les clubs de moins de 100 licenciés pourront bénéficier d'une dotation de textile de l'équipementier partenaire NIKE (maillots, shorts, chaussettes ou survêtements) et de ballons NIKE d'une valeur de **500 €** ;
  - . les clubs ayant une école de football garçons (au moins 10 licenciés U6-U13 au 31/12/2018) pourront bénéficier selon leur choix d'une dotation de textile NIKE (maillots, shorts, chaussettes ou survêtements) et de ballons NIKE ou d'une dotation de mini buts et de matériel d'entraînement d'une valeur de **600 €** ;
  - . les clubs ayant une école de football féminine (au moins 10 licenciées U6-U13 au 31/12/2018) pourront bénéficier selon leur choix d'une dotation de textile NIKE (maillots, shorts, chaussettes ou survêtements) et de ballons NIKE ou d'une dotation de mini buts et de matériel d'entraînement d'une valeur de **700 €**.

Ces dotations exceptionnelles sont cumulables entre elles si les clubs appartiennent à plusieurs de ces catégories.

Les clubs sont invités à se connecter sur le site [footamateur.fff.fr](http://footamateur.fff.fr) à partir du 29 janvier, l'opération durant jusqu'au mois de juin 2019.

Pour ce qui concerne le District du Loiret, l'impact est le suivant :

Dotation 1	Dotation 2	Dotation 3	Dot 1+2	Dot 1+3	Dot 2+3	Dot 1+2+3
Valeur : 500 €	Valeur : 600 €	Valeur : 700 €	Valeur : 1.100 €	Valeur : 1.200 €	Valeur : 1.300 €	Valeur : 1.800 €
<b>16 clubs</b>	<b>45 clubs</b>	<b>0 club</b>	<b>14 clubs</b>	<b>0 club</b>	<b>26 clubs</b>	<b>0 club</b>
<b>8.000 €</b>	<b>27.000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>15.400 €</b>	<b>0 €</b>	<b>33.800 €</b>	<b>0 €</b>
<b>84.200 €</b>						

## ❖ Informations Ligue

- Compte rendu de la réunion du Comité de Direction du 26/02/2019

Le Président évoque les différents points débattus portant essentiellement sur les thématiques suivantes :

- Opération « Bénévoles du mois 2018/2019 »
- Journée Nationale des Bénévoles du 27/04/2019
- Week-end des bénévoles à Clairefontaine
- Match international amical Féminines A : France / Uruguay le 04/03/2019 à Tours
- Tour Elite U19 du 20 au 26/03/2019 dans le District d'Indre et Loire
- Finale de la Coupe de France Féminine le 08/05/2019 à Châteauroux
- Match international amical Féminines A : France / Thaïlande le 25/05/2019 à Orléans
- Finale de la Coupe Nationale Futsal le 11/05/2019 à Blois (à confirmer)
- Séminaire Bonnes Pratiques Coupe du Monde 2019
- Répartition des places – opération « Ma Coupe du Monde 2019 »
- Composition de la Commission Régionale des clubs nationaux et régionaux (pour le Loiret : J3S Amilly et FCM Ingré)
- Car podium
- Délégués Ligue
- Arbitrage : nouveaux dossiers médicaux, stage interligues Futsal, ...
- Non activités totales, radiations
- Modifications des Statuts types des Districts
- Comptes de la Ligue
- Fonds d'Aide au Football Amateur
- Institut Régional de Formation du Football (IR2F)
- Fonctionnement du CTR de Châteauroux
- ...

## ❖ Informations District

- Contrôle URSSAF

Le Président indique qu'en date du 31 janvier dernier, le District a fait l'objet d'un contrôle URSSAF. La vérification a entraîné un rappel de cotisations et contributions de sécurité sociale, d'assurance chômage et d'AGS d'un montant total de 54 €.

- Dossiers F.A.F.A.

Le Directeur Administratif dresse le bilan des dossiers déposés au titre du F.A.F.A. pour la saison 2018/2019 par les clubs et les municipalités, validés ou en attente de validation par la L.F.A., et communique la liste des projets en cours.

- Comptes intermédiaires du District

Le Président donne communication de la situation financière du District établie par l'établissement Orcom (état des comptes au 31/12/2018).

Ce point de sortie intermédiaire permet de donner une image significative des comptes à mi-saison et de réguler au plus juste les charges et les produits de l'Association afin de tendre vers l'équilibre financier.

- Clubs redevables

Bernard Bourillon communique la liste des clubs n'ayant toujours pas réglé auprès du District, le solde débiteur de leur compte à la date fixée, en dépit de la lettre de relance qui leur a été adressée. Conformément aux dispositions réglementaires établies en la matière, une majoration de 10% de la somme due a été appliquée aux dits clubs.

Par ailleurs, le Comité Directeur,

- considérant la situation financière du club F.C.O. St Jean de la Ruelle (n° d'affiliation : 500281), redevable au District de la somme de 4.414,10 €,
  - considérant l'importance du solde négatif,
  - considérant que le club s'était engagé à revenir vers le District au plus tard le 6 mars 2019, engagement exprimé par courriel en date du 28 février 2019,
  - considérant qu'à ce jour, le club F.C.O. St Jean de la Ruelle ne s'est pas manifesté, sa situation financière restant débitrice à concurrence du montant précisé ci-avant,
  - enjoint le club à régulariser sa situation financière vis-à-vis du District avant le 21 mars 2019,
  - dit qu'à défaut, le District procèdera au retrait de toutes les équipes du club des compétitions dans lesquelles elles sont engagées en application des articles 27.3 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts et 200 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
  - par ailleurs, vu les dispositions de l'article 33 du Règlement des Championnats du District du Loiret qui stipulent « *Les membres des Comités des clubs sont personnellement responsables vis-à-vis de la Ligue et du District, des sommes qui peuvent être dues par leur club à un titre quelconque (amendes, forfaits, etc...)* »,
- décide d'enjoindre le Président du club à régler la somme due et se réserve le droit, en cas de manquement, à engager une procédure auprès de la juridiction compétente.

- ❖ Informations Clubs

- Correspondance du club Futsal Ouzouër (852748)

Le Comité Directeur,

- prend acte de la correspondance du club datée du 05/02/2019,
  - considérant que le club n'est pas redevable financièrement auprès du District,
- décide de transmettre la demande de radiation exprimée par le club à la Ligue Centre Val de Loire avec avis favorable.

#### 4) COMMUNICATIONS DU SECRETAIRE GENERAL

- Statistiques Licences

Le District enregistre à la date du 7 mars 2019 une hausse de ses licenciés : 20.929 contre 20.304 la saison dernière à la même date (soit + 625 licences représentant + 3,08 %).

Des augmentations symboliques sont à relever dans les catégories Football d'Animation, U19/U18, et Football Féminin. A contrario, il y a lieu de constater une légère baisse des licenciés Seniors, U17/U16, U15/U14 et U13/U12, ainsi qu'une diminution beaucoup plus sensible des effectifs Seniors Futsal.

- Examen des demandes d'ententes

Le Comité Directeur,

- vu les demandes exprimées par les clubs,
- considérant l'avis favorable émis par le groupe de travail en charge de l'examen des projets d'ententes,
- ➔ valide pour la saison 2018/2019, la constitution des ententes suivantes :

Catégorie	Club support		Club constituant 1		Club constituant 2	
	N° affiliation	Nom	N° affiliation	Nom	N° affiliation	Nom
U15F	582744	ES Loges et Foret	505347	Neuville SP		
U19F	590703	RC Bouzy les Bordes	539861	FCA St Martin d'Abbat	505379	US Chateaneuf sur Loire

## 5) DOSSIERS D'ACTUALITE

- Journée Nationale des Bénévoles

Le Comité Directeur,

- considérant les préconisations de la L.F.A. relatives à l'organisation de la Journée Nationale des Bénévoles, prévue le samedi 27 avril 2019 à l'occasion de la finale de la Coupe de France,
- vu les orientations définies par la Ligue Centre Val de Loire à cet égard,
- ➔ valide comme suit la liste des dirigeants des clubs qui représenteront le District du Loiret lors de cet évènement.

Clubs	Dirigeants
St Pryvé St Hilaire FC	Liliane COURCELLE
US Sandillon	Vanessa MONTEIRO TEIXEIRA
J3S Amilly	Véronique PERLES
CL Bonny/Loire	Guy RENARD
La Fraternelle Nogentaise	Jean-Jacques ARVY
FC Boigny/Bionne	Jean-Claude MERCIER

- Dispositif « Bénévoles du mois »

Le Comité Directeur,

- vu la note d'orientation du Président de la L.F.A. sur la reconduction de cette opération fédérale au cours de la saison 2018/2019,
  - vu le complément d'information communiqué par la Ligue Centre Val de Loire,
  - considérant qu'il convient de proposer à ce titre à la Ligue Centre Val de Loire pour la fin du mois d'avril 2019 une liste de 6 dirigeants de clubs et 1 dirigeant issu des instances,
- décide de désigner à ce titre les 7 bénévoles suivants :

Clubs	Dirigeants
AS CLERY ST ANDRE	Jérôme POTHIER
AS GIEN	Delfine BARBOSA
RS PATAY	Tony FRICARD
US CEPOY CORQUILLEROY	Anne-Marie POUMOT
FC COULLONS CERDON	Daniel LANNE
E. NANCRAV CH. NIB.	Josiane VILLOINGT
CD DISTRICT	Daniel GASNIER

- Week-end Bénévoles à Clairefontaine

Le Bureau Exécutif de la LFA a décidé qu'un week-end exceptionnel sera prochainement organisé (octobre 2019 pour la Ligue Centre Val de Loire) pour les bénévoles au Centre National du Football à Clairefontaine.

Cette nouvelle opération a pour objectif de proposer une valorisation supplémentaire du bénévolat et fidéliser les nouveaux licenciés dirigeants en s'ajoutant à des actions telles que la journée des bénévoles, les médailles de reconnaissance ou encore le bénévole du mois.

La FFF prendra en charge l'intégralité du séjour (hôtellerie, restauration, animations) et participera partiellement au déplacement de la délégation régionale.

Le District devra désigner à cet effet 4 dirigeants.

- Organisation des réunions sectorielles des clubs

Les réunions seront organisées selon le calendrier et l'ordre du jour prévisionnels suivants :

Lieux	Dates
Cléry St André	15/05/19
Varenes Changy	16/05/19
District	22/05/19
Pithiviers	23/05/19

Ordre du Jour Prévisionnel :

- La configuration des championnats départementaux jeunes
- Le label Jeunes
- Les formations de dirigeants
- La formation aux gestes qui sauvent
- L'arbitrage
- Coupe du Monde Féminines 2019
- Championnat Seniors D5 et Foot Loisir
- Les manifestations de fin de saison

- Mouvements au sein des Commissions Départementales

Le Comité Directeur,

- sur proposition de son Président,
- décide de nommer membres des Commissions Départementales suivantes :
  - . Eric Joubert (Commission des Finances)
  - . Béatrice Blot (Commission de Promotion de l'Arbitrage en qualité de Référent Administratif)
- décide par ailleurs à l'unanimité, de faire perdre sa qualité de membre de Comité Directeur à Sébastien Joubert, Trésorier Général, suite à ses quatre absences non excusées aux réunions du Comité Directeur des 03/12/2018, 21/01/2019 et 11/03/2019 et Bureau Directeur du 05/03/2019, conformément aux dispositions de l'article 13.7 des Statuts du District.

En outre, le Comité Directeur prend acte de la démission de Christophe Gautron de la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage.

- Bilan des Coupes Futsal hivernales

Bernard Bourillon commente le bilan ci-dessous des Coupes Futsal hivernales, établi par Mickaël Marié, Conseiller Technique en charge des pratiques diversifiées.



## Coupe futsal HIVERNALE

### Résultats 2018/2019

Formule Compétition – Qualification Régionale



#### Féminine

#### Mixte

**U13 UBBN**

**U13 SARAN**

**U15 CJF FLEURY**

**U15 LORRIS**

**U19 USO**

**U19 ST DENIS EN VAL**



Orientation positive des deux pratiques :  
COMPETITION - LOISIR





## Coupe futsal HIVERNALE

### Quelques chiffres



#### **GYMNASES :**

Agglomération Orléanaise : 63 créneaux utilisés

Hors Agglomération : 43 créneaux utilisés

→ Réduction du nombre de créneaux car :

- Répartition des pratiques (compétition/loisirs)
- Créneaux à 6 au lieu de 4 (optimisation du temps)

**106 CRENEAUX**

217 la saison dernière

#### **EQUIPES :**

U11 Loisirs : 92

U13 Loisirs : 40

U13 Compétitions : 5

U15 Loisirs : 18

U15 Compétitions : 27

U17 Loisirs : 22

U19 Compétitions : 11

Seniors F : 19

U11F Loisirs : 12

U13F Loisirs : 6

U13F Compétitions : 9

U15F Loisirs : 5

U15F Compétitions : 8

U19F Loisirs : 7

U19F Compétitions : 8



**339 EQUIPES**



## AXES à AMELIORER

#### **GYMNASES – Vigilance**

LAILLY EN VAL (Vandalisme nocturne après avoir mal fermé)

#### **EDUCATEURS**

Comportement des éducateurs = trop de « championnite » !

Comportement conflictuel avec les arbitres bénévoles.

#### **ARBITRAGE**

Implication réduite (présence sur 2 rendez-vous seulement) sur cette première saison.

#### **OFFICIEL**

Aucun officiel présent sur les finales des garçons.

# ORGANISATION

**PLANNING / GESTION SPORTIVE** piloté par MARIE Mickaël avec la participation de GARCIA Mathis, ABRAHAM Hugo, BLOT Béatrice, Marc MAUFROY et Florian VINCENT.

**REFERENTS** : Un grand merci à tous ( 25 intervenants du 15/12 au 10/02) et plus particulièrement à Malaury MARMONNIER (Educateur à ESLF et membre de la commission animation).

**OFFICIELS** : Merci au 3 membres du Comité Directeur qui se sont rendus présents durant la période de coupe futsal (gestion de plateaux, ou représentation et remise de récompenses) : Daniel GASNIER, Philippe MANSO, Jean-Paul MARCHAL.

Intervention de Philippe Manso relative aux problèmes rencontrés lors des finales eu égard aux enjeux quant à la représentation du District au plan régional : le Comité Directeur décide de solliciter la CDA pour les prochaines éditions afin de procéder dans la mesure du possible au regard du calendrier des compétitions, à la désignation d'arbitres officiels sur les finales et dit qu'à défaut de représentation du corps arbitral, il appartiendra aux éducateurs des clubs en présence d'assurer cette fonction.

- Etude des projets de fusion

Le Comité Directeur,

- pris connaissance des projets de **fusion-crétion** entre les clubs FC Boigny/Bionne et AG Chécy Mardié Bou d'une part, CL Bonny/Loire et AS Beaulieu d'autre part,
- vu les dispositions de l'article 39 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
- transmet les dossiers à la Ligue Centre Val de Loire avec avis favorable, sous réserve de la régularisation comptable des soldes des clubs concernés vis-à-vis du District,
- rappelle aux clubs l'obligation de respecter les échéances futures en vue de la concrétisation du projet, conformément aux dispositions dudit article 39 des Règlements Généraux de la F.F.F.

## 6) COMMUNICATION DES POLES D'ACTIVITES

- Commission de Promotion de l'Arbitrage

Le Comité Directeur,

- sur proposition de la CDPA,
- valide la liste des clubs en infraction avec les dispositions de l'article 44 du Statut de l'Arbitrage (non désignation d'un référent arbitre au sein du club) :
  - . AS Corbeilles en Gâtinais (505118)
  - . AS Puiseaux (505399)
  - . C. Deportivo Espagnol Orléans (513055)
  - . U. Portugaise S.S. Orléans (523312)
  - . AS Isdes Vannes Villemurlin Viglain (525432)
  - . AS Varennes Changy (527563)
  - . AS St Lyé la Forêt (530833)

- . US Turcs Châlette (534003)
- . E. Bauloise (535803)
- . FC Coullons Cerdon (547227)
- . A. Escale Orléans (548992)
- . FC Outarville (581610)
- . FC Briare (582009)

- ➔ décide d'appliquer à chacun d'eux l'amende réglementaire fixée à l'article 5 du Règlement sur les modalités de mise en œuvre d'un référent en arbitrage (50 €),
- ➔ décide par ailleurs d'ajouter un article supplémentaire audit Règlement, ainsi libellé :

« Article 6 : Les clubs toujours en infraction avec les dispositions de l'article 44 du Statut de l'Arbitrage verront leur amende majorée de 10 % chaque année tant que leur situation n'aura été régularisée ».

#### - Sport Adapté

Chantal Fougeret a représenté le District à l'Assemblée Générale du Comité Départemental du Sport Adapté du Loiret le jeudi 28 février 2019.

#### - Commission Animation

Patrick Minon propose une nouvelle architecture des rassemblements U10 et U11 pour la saison prochaine.

Le Comité Directeur en prend note et demande à la Commission Animation de finaliser le format proposé afin d'évoquer cette question avec les clubs lors des réunions sectorielles du mois de mai.

#### - Commission des Arbitres

Sébastien Veyepe évoque l'agression d'un arbitre du District lors d'un match de championnat régional. Il revient sur la formation initiale des arbitres (37 arbitres formés cette saison) et précise que des outils seront dorénavant produits aux clubs afin de préparer en amont leurs candidats.

Il indique que la formation initiale de début de saison prochaine se déroulera les 21, 28/09/2019 et 05/10/2019.

Enfin il signale que des propositions de modifications réglementaires directement liées à l'arbitrage sont actuellement à l'étude au plan régional.

#### - Commission des Terrains et Installations Sportives

Bernard Jahier rapporte le travail des membres de la Commission Départementale dans le cadre des visites effectuées dans les clubs en vue des confirmations d'homologation des installations (infrastructures et éclairages).

#### - Commission d'Appel de Discipline

Bernard Jahier note l'augmentation sensible des appels interjetés cette saison en matière disciplinaire.

## 7) QUESTIONS DIVERSES

Daniel Gasnier a représenté le District à la soirée « Partenaires » organisée par le club ES Loges et Forêt le 1<sup>er</sup> février dernier.

Benoît Lainé évoque les accords de partenariat négociés avec la société Hyla et le Groupe Harmonie Mutuelle.

Dominique Gauthier indique que cinq dossiers à caractère juridique ont été ouverts cette année pour agression physique d'arbitres avec dépôt de plainte.

Dominique Charbonneau s'inquiète des difficultés rencontrées par les clubs à présenter des candidats aux formations d'éducateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15 .

Prochain Comité Directeur : lundi 8 avril 2019 à 18h00.

---

Le Président  
BOURILLON Bernard



**PUBLIE LE 14.03.2019**